

CONDITIONS GENERALES DE VENTE D.C.O. Conseils

1- CHAMP D'APPLICATION DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent de plein droit à toutes les ventes produites par **DCO Conseils**.

Toute commande implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur toutes autres conditions

2 - ACCEPTATION DE COMMANDE

Toute commande, pour être prise en compte, doit être confirmée par écrit à **DCO Conseils**. Elle devra obligatoirement être accompagnée d'un chèque d'acompte du montant figurant au devis et du RIB pour validation du règlement par LCR non acceptée avant mise en production. A compter de la réception de l'acompte et du RIB, la commande est considérée comme ferme et définitive et l'acheteur ne peut plus l'annuler. Dans le cas où une clause analogue aux présentes existait chez nos clients, seules sont applicables les présentes conditions de vente à l'exclusion de tout autre document. Pour des produits spécifiques (signalétique, cadeaux publicitaires, catalogue..) les règlements se font 100% à la commande

3 - PRIX & DEVIS

Les devis sont des estimations budgétaires hors taxes et valables sous réserve de l'acceptation des éléments techniques (textes, illustrations, photos). Ces prix excluent : l'achat d'art, le traitement des photos, des demandes de modification, et la livraison hors CUB (Bordeaux). La validité des prix est fixée à 1 mois.

4 - MODALITE D'INTERVENTION

Après accord du client sur ce devis **D.C.O. Conseils** intervient sur :

a- **La réflexion** : Etude, analyse de l'environnement concurrentiel - Positionnement du document ou site Internet (structure, calibrage, image) - Mission du document, axe de communication, ergonomie.

b- **La création** : Définition avec le client d'un brief créatif. Les travaux ne débuteront qu'à la remise complète de tous les éléments de fabrication : Présentation de prémaquettes :

* Les références couleurs pantone devront être fournies par le client, ainsi que la charte graphique de la société.

* Pour des documents simples tels que papiers à en-tête, cartes de visite, carnets...présentation de prémaquettes de mise en page et graphisme par mail.

* Pour les documents plus complexes, (catalogues, plaquettes, site Internet, tarifs.....) Présentation de prémaquette de la couverture, d'une page intérieure type en couleur, puis après accord du client mise en exécution et déclinaison du site ou document.

c- **L'exécution** : L'exécution est réalisée selon la création acceptée et les indications du client en accord avec **D.C.O. Conseils**. Au-delà, toute demande de modifications graphiques, de mise en page, de format, de photos, de scans, de texte, de transformation photos pourrait être considérée comme correction d'auteur et soumise à facturation d'office sur la base de 70 € / heure.

Présentation d'un BAT (Bon à tirer) couleur ou noir et blanc pour corrections de texte et accord définitif. A ce stade, si le client décidait d'interrompre le projet ou ne donnait son consentement sous 20 jours ouvrables sur ces maquettes, les frais de création resteraient dus à **DCO Conseils** et seront facturés au client.

En cas de demande du client, et au-delà de trois aller-retour de jeux de corrections, les corrections supplémentaires seront facturés 60 € pièce. Sur demande du client un cromalin ou raimbow de contrôle de couleur sera facturés en supplément selon format. La signature du BAT par le client entend qu'il a soigneusement relu la maquette, qu'elle est conforme à sa commande et dégage de toutes responsabilités **D.C.O. Conseils** des éventuelles fautes d'orthographe, de frappe ou autre défaut.

ELEMENTS TECHNIQUES : Photos fournies en 300 DPI au format .Tiff, Eps, ou Jpeg. Textes fournis format Word sans mise en page au format RTF sans import d'images. Intervention sur fichier : 70 € / heure. L'agence ne rédigera en aucun cas les textes, sauf sur demande spécifique du client et acceptation du devis au regard de cette prestation.

d- **Fichier fournis** En cas de fichiers fournis par le client pour impression, ces fichiers doivent être en PDF haute définition sécurisés prêt à imprimer sans intervention de notre part. Pour être accepté ; les fichiers seront accompagnés d'une sorite raimbow valant BAT pour le contrôle des couleurs. Aucun contrôle technique de ces fichiers nous incombent et dans l'hypothèse d'intervention sur un fichier, ce travail sera facturé au taux horaire de 70 € / heure.

5 - PROTECTION DES DROITS DE CREATION ARTISTIQUE ET DE PHOTOS

Toutes les photos et textes fournis par le client devront être libres de droit et engagent la seule responsabilité juridique et pénale du client. **D.C.O. Conseils** ne pourra être considéré comme responsable de l'utilisation de documents fournis par le client et qui seraient soumis à autorisation. Toutes créations artistiques, mises en page, créations de logos restent la propriété de **D.C.O. Conseils** sauf cession de droits d'utilisation stipulés sur le devis et la facture. Les fichiers informatiques restent dans tous les cas la propriété de **D.C.O. Conseils** sauf cession de droits stipulés sur le devis. Tous plagiats, toutes reproductions ou modifications même partielles d'une création **D.C.O. Conseils** sont interdits sans un accord écrit de notre part. Dans le cas de réimpression, des droits de reproduction pourront être réclamés au titre des droits d'auteur découlant de la création et le document devra porter la signature de l'agence. En cas de retraitage directement par le client des documents créés par **D.C.O. Conseils**, le client doit en aviser **D.C.O. Conseils** afin de s'acquitter des droits de reproduction. Dans le cas contraire, nous dégageons toute responsabilité quant aux poursuites entreprises par le photographe ou créateur graphiste ou toutes entreprises extérieures intervenues dans la création.

6 - LIVRAISON

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif. Ils peuvent varier en fonction de notre charge de production et ne pourraient nous être opposables. Le dépassement des délais ne peut donner lieu à aucune retenue ou indemnité, ni ne motiver aucun refus de livraison. En raison des aléas de fabrication, il est d'usage dans l'imprimerie d'appliquer une tolérance de livraison de + ou - 10%. Concrètement, pour une commande de 5000 pièces, la quantité livrée se situera entre 4500 et 5500 pièces, **la facturation se faisant sur la base de la quantité réellement livrée.**

Le prix s'entend livraison 1 point sur CUB (Bordeaux) et voyage aux risques et périls du client qui devra s'assurer du contenu et de la qualité de la réception. Si un problème se posait il devra en informer le transporteur sous 24h par courrier recommandé. Notre responsabilité prend fin à la remise du transporteur de notre choix. Toute réclamation qu'elle se réfère à l'exécution ou à la facturation doit être formulée dans la **huitaine dès réception** des documents ou de la facture.

7 - CONDITIONS DE REGLEMENT & CLAUSE DE PROPRIETE

Les marchandises restent la propriété du vendeur jusqu'au complet paiement de leur prix. Le règlement se fera par LCR acceptée à 30 jours date de facture, sauf dérogation, mentionnée sur le devis. Dans tous les cas les règlements doivent intervenir au plus tard à 60 jours nets de facture selon la LME n° 208-776 du 4 Aout 2008. Toute facture non soldée à son échéance donnera lieu de plein droit et sans qu'il y ait besoin d'une mise en demeure (Art 3 de la loi du 31 décembre 92 et L441-6 du code du commerce) à des pénalités de règlement tardif ne pouvant être inférieur à 3 fois le taux d'intérêt légal. Toute facture non soldée plus d'un mois après son échéance donnera lieu de plein droit et moyennant une mise en demeure au paiement d'une pénalité forfaitaire égale à 20% du montant du solde impayé avec un minimum de 305 Euros au titre des frais de recouvrement.

8 - FORCE MAJEURE

D.C.O. Conseils sera libérée de toute obligation de livraison sans dédommagement pour tous cas fortuits ou de force majeure, ainsi qu'en cas d'événements rendant la réalisation du projet impossible, ou à un coût bien supérieur à l'exécution de ses obligations.

9 - CLAUSE DE COMPETENCE ET DROIT APPLICABLE

En cas de litige relatif à nos prestations, ou à leur règlement seul le tribunal de commerce de Bordeaux sera compétent, même en cas d'appel en garanti ou de pluralité de défendeurs. Les traites, l'acceptation de règlement ne font pas dérogation à cette attribution de juridiction.

Les présentes conditions générales établies à Mérignac comportent 9 articles indissociables, elles s'appliquent à l'ensemble des prestations fournies par DCO Conseils.